

Créateurs de droits nouveaux

Accord Intéressement 2023

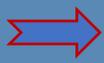
Clap de fin sur une négociation répondant aux besoins de pouvoir d'achat de toutes et tous



Préserver et améliorer les conditions matérielles et morales des salariés, pas si simple...

L'intéressement c'est pour toutes et tous, tous collègues confondus l'occasion de percevoir une rémunération complémentaire, sous réserve qu'un accord soit signé !

Face à une Direction arc-boutée sur une dimension très financière, FO a réussi à obtenir un accord qui a évolué sur différents points :



Augmenter l'enveloppe financière 2023 du niveau de l'inflation
Passage de l'intéressement maximum de 2770 à 3000 euros.



Revoir la pondération des différents critères de calcul de l'intéressement
En particulier celui du **critère production**.



Modifier différents critères pour les rendre plus atteignables
Critères santé, sécurité, production.

FO suivra régulièrement et avec attention l'atteinte de ces critères pour un intéressement qui sera versé en mai 2024.

Au moment où sa délégation négocie les évolutions salariales de branche, FO EDF SA a signé l'Accord afin d'améliorer le pouvoir d'achat de tous les salariés face à une inflation grandissante.

AVEC FO DÉFENDONS NOTRE POUVOIR D'ACHAT

À suivre Résultats de la Négociation du Jour à la Branche
et clause de revoyure de l'accord mesures salariales EDF SA 2023 (NR...)